

PRIX CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

La remise des prix du Concours national de la Résistance et de la déportation de la ville de Paris s'est déroulée le mercredi 25 mai à l'Hôtel de Ville.

Dans la catégorie travail collectif de collège, la Fondation maréchal Leclerc de Hauteclocque a doté d'un prix le projet « jeu de société : Time Line » de deux jeunes collégiennes, Aimée Duchatelet et Céleste Marquet du Collège Stanislas. C'est un jeu de cartes comprenant des textes et des photographies et il s'agit d'associer l'événement historique relaté avec une photo.



Photo de groupe

REMISE DE PRIX À L'ÉCOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE GÉNÉRAL LECLERC (EMPGL) DE BRAZZAVILLE

La fondation maréchal Leclerc de Hauteclocque s'est engagée à récompenser en fin d'année scolaire, les 10 élèves les plus méritants de l'EMPGL, par un prix Leclerc. La cérémonie de clôture de l'année scolaire s'est déroulée à Brazzaville le samedi 9 juillet sur la place d'armes de l'École sur laquelle a été érigée un buste du général Leclerc.



Le lieutenant-colonel Rigault remet le prix Leclerc à un élève

Le général chef d'état-major général adjoint des forces armées congolaises présidait la cérémonie avec des autorités civiles et militaires congolaises en présence du colonel attaché de défense près l'ambassade de France au Congo qui représentait le président de la Fondation maréchal Leclerc de Hauteclocque et les cadres coopérants français, dont le lieutenant-Colonel Rigault en charge de ce projet.

A l'issue de la cérémonie, le colonel Camille Serge OYA, commandant l'EMPGL a adressé au président une lettre de remerciement se terminant par ces mots : « par votre générosité, vous concourez à maintenir le

lien indéfectible qui unit notre école à votre fondation et contribuez pleinement à l'entretien de la mémoire du maréchal Leclerc dont nous fêtons cette année le 120e anniversaire de naissance... »